

Compte rendu et procès-verbal du conseil municipal du 8 juin 2020

Sont présents: M. Gérard LEGUAY, Me Annick NIPORTE, M. Serge BVARD, Me Marie Luce BON, M. Dominique Duchamp, Me Michèle BAUDOIN, M. Rémy AUBRY, Me Antoinette GRAFF, M. Patrick AVENTINO, Me Chantal BRUNOT, M. Jean Pierre BROCARD, Me Yolande BRUNOT, M. Sébastien WALLE, Me Mylène LAMBERT, M. Valentin NUTTINCK, Me Josiane RAYMOND, M. Christophe BOURGEOIS, M. Jérôme CHIONO, M. Frédéric BARANDE STARCK;

Madame Annick NIPORTE est désignée secrétaire de séance

1- Approbation du compte rendu et du procès-verbal du conseil municipal du 25 mai 2020.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du dernier conseil municipal.

2- Détermination du nombre de conseillers délégués et désignation.

Sur proposition du maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de 3 postes de conseillers délégués :

- a. Conseiller délégué, afin d'assurer la suppléance de Monsieur Serge BAVARD, 1^{er} adjoint. Il sera spécifiquement chargé des travaux d'entretien relatif au bâtiments, voirie, espaces verts, ainsi qu'à l'organisation des services techniques.
- b. Conseiller délégué, afin d'assurer la suppléance Madame Annick NIPORTE, 2^{ième} adjoint pour instruire les affaires sociales et les affaires scolaires,
- c. Conseiller délégué, afin d'assurer la suppléance de Monsieur Dominique DUCHAMP, 3^{ième} adjoint. Il sera spécifiquement chargé de la communication.

Sont élus, à l'unanimité et respectivement, Monsieur Jean-Pierre BROCARD, Madame Yolande BRUNOT et Monsieur Patrick AVENTINO.

3- Désignations des membres amenés à siéger au sein des organismes et commissions.

Le conseil vote à l'unanimité la désignation des membres du conseil municipal dans les différents organismes dans lesquels il est nécessaire que la commune soit représentée.

Le centre communal d'action sociale (CCAS): Président de droit: Gérard LEGUAY

- Annick NIPORTE
- Yolande BRUNOT
- Chantal BRUNOT
- Marie-Luce BON

- Michèle BAUDOIN
- Jean-Pierre BROCARD
- Dominique DUCHAMP

Commission de contrôle de la liste électorale :

Membres titulaires	Membres suppléants
Sébastien WALLE	Marie Luce BON
Michèle BAUDOIN	Chantal BRUNOT
Rémy AUBRY	Josiane RAYMOND
Fréderic BARANDE	Christophe BOURGEOIS
Jérôme CHIONO	

La liste des membres de la commission de contrôle fera l'objet d'un arrêté préfectoral.

Commission communale des impôts directs: Président de droit: Gérard LEGUAY

16 Membres titulaires	16 Membres suppléants
Michel VERNEY	Philippe BRUNOT
Christian ALBERT	Carine MAGNIN
Bruno SCHNEIDER	Serge BAVARD
Brigitte GARRIER	Christophe LOUET
Bénigne LOUET	Jean-Louis CHEVOLOT
Bernard MELE	Pierre VIARD
Paul GOLMARD	Pascal BONJOUR
Mylène LAMBERT	François THOMAS
Jean-Marie MAGNIERE	Christian MORLOT
Jean Pascal BRIOTET (VERONNES)	Alain BROCARD
Bernard ZABATTINI	Mohamed SIBOUAZZA
Alain CHEVOLOT (DIJON)	Daniel SALAVILLE
Gilles BROCARD	Jacques de MANDAT DE GRANCEY(TALANT)
Gérard GAUVAIN	Jérôme CHIONO
Christophe BOURGEOIS	Raymond BRUNOT
Camille PHILIPPE	Jean LANGLOIS

⁸ membres titulaires et 8 membres suppléants, parmi ces listes, seront désignés par le directeur des finances publiques.

Délégués au conseil administration du collège :

Délégué titulaire : Dominique DUCHAMP

Délégué suppléant : Michèle BAUDOIN

Délégués à la commission locale d'énergie du SICECO :

Délégué titulaire : Serge BAVARD

Délégué suppléant : Jean Pierre BROCARD

Le correspondant défense : Serge BAVARD

ONF: désignation de 3 garants pour les affouages

Serge BAVARD, Christophe LOUET, Jean Pierre GRAFF

La commission des marchés : Président de droit : Gérard LEGUAY

Membres titulaires	Membres suppléants
Serge BAVARD	Jean Pierre BROCARD
Sébastien WALLE	Dominique DUCHAMP
Frédéric BARANDE	Christophe BOURGEOIS

Ces membres siègent à la commission des marchés en procédure adaptée (MAPA) et à la commission d'appel d'offres (CAO)

4- Désignations des membres amenés à siéger au sein des commissions municipales.

Il est précisé que les commissions sont ouvertes aux habitants de Selongey, les COPIL sont composés d'élus, de partenaires institutionnels, et de prestataires, le maire est membre de droit en qualité de président.

Commission des finances

Serge BAVARD
Annick NIPORTE
Dominique DUCHAMP
Jean Pierre BROCARD
Yolande BRUNOT
Patrick AVENTINO

Remy AUBRY Michèle BAUDOIN Mylène LAMBERT Frédéric BARANDE

Commission travaux, Environnement,

Embellissement

Serge BAVARD

Annick NIPORTE

Jean Pierre BROCARD

Yolande BRUNOT

Patrick AVENTINO

Remy AUBRY

Sébastien WALLE

Mylène LAMBERT

Valentin NUTTINCK

Antoinette GRAFF

Commission affaires sociales

Annick NIPORTE

Yolande BRUNOT

Chantal BRUNOT

Marie-Luce BON

Michèle BAUDOIN

Josiane RAYMOND

Commission jumelage

Annick NIPORTE

Patrick AVENTINO

Christophe BOURGEOIS

Commission animation de la ville

Dominique DUCHAMP

Patrick AVENTINO

Jean-Pierre BROCARD

Rémy AUBRY

Mylène LAMBERT

Valentin NUTTINCK

Josiane RAYMOND

Chantal BRUNOT

Jérôme CHIONO

Commission agricole

Serge BAVARD

Mylène LAMBERT

Sébastien WALLE

Valentin NUTTINCK

Comité de pilotage (COPIL) Diagnostics eau et assainissement

Serge BAVARD

Jean-Pierre BROCARD

Mylène LAMBERT

Valentin NUTTINK

Frédéric BARANDE

5- Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers délégués.

Le conseil municipal approuve l'unanimité, par 18 voix pour et 1 abstention (D. DUCHAMP), les taux d'indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués comme suit :

- o L'indemnité du maire est fixée à 28.67 % de l'indice brut maximal+ 15% de majoration au titre d'ancien chef de canton, soit 1282.25 €.
- o L'indemnité de adjoints est fixée à 16.58% de l'indice brut maximal soit 645 €.
- o L'indemnité des conseillers délégués est fixée à 420 €;

6- Délégation de mission au maire

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les délégations au maire conformément à l'article L2122 du code général des collectivités territoriales (CGCT), pour la durée de son mandat.

7- Délégation de mission au maire pour les marchés en procédure adaptée (MAPA)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les délégations au maire, concernant les MAPA, conformément au document synthétique présenté lors de la séance du conseil municipal.

8- Modification du tableau des effectifs- personnel titulaire

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs du personnel titulaire comme suit :

Suppression de poste	Création de poste à partir du 1 ^{er} juillet 2020
Adjoint administratif territorial Catégorie C- 35h	Adjoint administratif territorial principal 2 ^{ième} classe
Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal 2ième classe
3 postes-catégorie C- 35h	3 postes
Adjoint territorial du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal 2ième
Catégorie C - 15h	classe
Attaché territorial	Attaché principal territorial
Catégorie A -35h	

9- Frais d'écolage 2019-2020

Par 17 voix pour et 2 abstentions, (D DUCHAMP- J CHIONO), le conseil municipal fixe le montant des frais d'écolage pour l'année scolaire 2019-2020 à 700 € pour les élèves de l'école maternelle et 420 € pour les élèves de d'école élémentaire. Cela concerne les communes qui n'ont plus d'écoles et dont les enfants fréquentent le groupe scolaire Jean Ferrat, principalement Foncegrive, Vernois les Vesvres, Boussenois. A la demande de Christophe BOURGEOIS, le maire précise que les communes contestent parfois le paiement de ces frais, car il est difficile d'accepter la fermeture d'une école. De plus, la qualité des prestations du groupe scolaire Jean Ferrat augmente les coûts de fonctionnement.

10- Informations diverses et questions des conseillers

- Dominique DUCHAMP informe les conseillers de la reprise des activités, et des conditions de réouvertures des établissements recevant du public (ERP).
 - Ainsi, avec un protocole sanitaire approprié,
 - La maison des associations accueille la section « dessin » de Loisirs et Création ainsi que la fédération des parents d'élèves.
 - Les activités TAI SO, Tennis, Tir Sportif, et Zumba en extérieur, accueillent à nouveau les pratiquants.
 - o La commune réouvrira le camping le 26 juin et la piscine le 1er juillet, avec des protocoles spécifiques.
- Le maire informe les conseillers de l'avancée des projets en cours :
 - O Voirie Rue de la Côte du Tertre, le marché a été attribué à l'entreprise BONGARZONE, pour un montant de 213 000 € HT. Les travaux concernent l'assainissement, le pluvial, les trottoirs, et des aménagements de sécurité visant à réduire la vitesse de circulation.
 - o Réseau d'eau potable, Voie du Marché, : le projet et l'estimatif de 115 000 € HT viennent d'être communiqués à la mairie, le dossier de consultation des entreprises sera diffusé prochainement.
 - o Le remplacement de la toiture du Foyer : l'entreprise interviendra dès réception des matériaux.
 - o Lotissement des vignes : les travaux d'aménagements débuteront après la moisson de l'année 2021.
 - o Eaux pluviales: le marche de travaux est en cours de diffusion, les offres sont attendues pour le 25 juin prochain.
 - Les travaux du gymnase sont reportés sur l'année 2021.
 - O Une campagne de stérilisation des chats errants est prévue afin d'en limiter la prolifération, les dates d'intervention seront précisées aux habitants.
- Annick NIPORTE communique aux membres du conseil municipal les informations concernant les affaires scolaires:
 - O Pour l'école maternelle, 23 enfants présents actuellement, avec un effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre de 68 enfants.
 - Pour l'école élémentaire 140 enfants répartis en 2 groupes (2 fois 2 jours) présents actuellement, avec un effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre de 182 enfants, et la demande d'ouverture d'une 8ième classe.
 - o Au collège: 8 enfants par classe, avec port du masque obligatoire.
 - o Le centre de loisirs est ouvert avec un protocole spécifique et accueillera les enfants cet été.

La séance est levée à 20h45

La secrétaire de Séance

Annick NIPORTE

Le Maire

Gérard LEGUAY